

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DAX - 4001 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/07/2026 - 4086 - 2024 B 00441 - 927 816 645 - MONPAT

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **S.A.S. MONPAT** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 667 859 euros

Chiffre d'affaires : 0 euros

Résultat net comptable : 53 359 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BAYONNE
Le 13/05/2026

Signature

LAURENT LUPINACCI
Expert-Comptable

*certifié conforme
à l'original.*

SAS MONPAT
689 Allée d'Aouze
40230 BÉNÈSSE-MAREMNE
Siret : 927 816 345 00018 - APE : 68.20B

Bilan Actif

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

COMPTES DE
REGULARISATION

		31/12/2025		31/12/2024
	Règlement ANC 2022-06	Brut	Amort. et Dépréc.	Net
Capital souscrit non appelé	(I)			
Frais d'établissement	(II)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech.,mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles		2 410,60	443,28	1 967,32
Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations		612 645,00		612 645,00
Créances rattachées à des participations				
Titres imm. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé	(III)	615 055,60	443,28	614 612,32
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances		49 724,52		49 724,52
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financ. à terme et jetons détenus				
Disponibilités		3 522,06		3 522,06
Total de l'actif circulant	(IV)	53 246,58		53 246,58
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation				
Actif	(VII)			
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		668 302,18	443,28	667 858,90
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(2) dont créances à moins d'un an				
		Présentation		
			49 724,52	21 000,00

Présentation

Bilan Passif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 612 645,00)	612 645,00	612 645,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(6 617,24)	
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	53 359,04	(6 617,24)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	659 386,80	606 027,76
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		31 000,00
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		696,00
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	8 472,10	8 472,10
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	8 472,10	40 168,10
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	667 858,90	646 195,86
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	8 472,10	40 168,10
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

	France	Règlement ANC 2022-06 Exportations et livraisons intracommunautaire	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Montant net du chiffre d'affaires				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)			3 804,83	6 617,24
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			443,28	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation			4 248,11	6 617,24
RESULTAT D'EXPLOITATION			(4 248,11)	(6 617,24)

- (1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
 - Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

RESULTAT D'EXPLOITATION

31/12/2025

31/12/2024

(4 248,11)

(6 617,24)

Opéra.
comm.

Bénéfice attribué ou perte transférée
Perte supportée ou bénéfice transféré

PRODUITS
FINANCIERS

De participation (2)
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)
Autres intérêts et produits assimilés (2)
Reprises sur dépréciations et provisions
Différences positives de change
Produits des cessions d'immobilisations financières
Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie

57 607,15

Total des produits financiers

57 607,15

CHARGES
FINANCIÈRES

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions
Intérêts et charges assimilées (3)
Différences négatives de change
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées
Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie

Total des charges financières

RESULTAT FINANCIER

57 607,15

RESULTAT COURANT avant impôts

53 359,04

(6 617,24)

Produits exceptionnels

Charges exceptionnelles

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Participation des salariés aux résultats
Impôts sur les bénéfices

Total des produits

57 607,15

Total des charges

4 248,11

6 617,24

BENEFICE OU PERTE

53 359,04

(6 617,24)

(2) dont produits concernant les entités liées
(3) dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Annexe

◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **667 859** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **57 607** euros et un total **charges** de **4 248** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **53 359** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

◆ FAITS CARACTERISTIQUES

◆ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2022-06.

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des

Annexe

catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte exclusivement des charges et produits directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Règlement ANC 2022-06

13

Amortissements

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier			443,28	443,28
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			443,28	443,28
	TOTAL			443,28	443,28

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Présentation

Créances

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés		49 724,52	49 724,52	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		49 724,52	49 724,52	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		145,49		

Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETtes	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes		8 472,10	8 472,10	
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES		8 472,10	8 472,10	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Provisions

Règlement ANC 2022-06

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
			Utilisées	Non utilisées	

Pour litiges

Pour garanties données aux clients

Pour amendes et pénalités

Pour pertes de change

PROVISIONS POUR RISQUES

Pour pensions et obligations similaires

Pour impôts

Pour renouvellement des immobilisations

Pour gros entretien et grandes révisions

Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer

Autres

PROVISIONS POUR CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer

Charges à répartir

Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2025
---	---------------------------------------	--	--	---------------------------------

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Charges différées

Frais d'acquisition des immobilisations

Frais d'émission des emprunts

Charges à étaler

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			

Charges constatées d'avance - FINANCIERES

Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES

TOTAL

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			

Produits constatés d'avance - FINANCIERS

Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS

TOTAL

Crédits d'impôts

31/12/2025 Montant

Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale

Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale

Autres crédits d'impôts

TOTAL

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	612 645,00				612 645,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		(6 617,24)			(6 617,24)
Résultat de l'exercice	(6 617,24)	6 617,24		53 359,04	53 359,04
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	606 027,76			53 359,04	659 386,80

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 606 027,76

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 606 027,76

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 53 359,04

Dépréciations des stocks et en-cours

	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements			
Matières premières			
Autres approvisionnements			
TOTAL I			
En-cours de production			
Produits			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL II			
Produits			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL III			
Marchandises			
Marchandises			
TOTAL DES DEPRECIATIONS			

Produits et charges exceptionnels

Montants **31/12/2025**

Produits exceptionnels

Charges exceptionnelles

Résultat exceptionnel

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
 B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

Capitaux propres

Quote part du capital
détenue
(en pourcentage)

Valeur comptable des titres détenus
Brute
Nette

Montant net des
prêts et avances
consentis par la sté

10

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale

Montant des
engagements
donnés par la sté

Chiffre d'affaires
hors taxe du dernier
exercice clos

Résultat
du dernier
exercice clos

Dividendes
encaissés par la
société

Observations

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

DETAIL DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. MONPAT
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12,00 mois	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II – Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	614 612,32	92,03	612 645,00	94,81	1 967,32	0,32
Autres immobilisations corporelles	1 967,32	0,29			1 967,32	
21830000 Mat. bureau et informatique	2 410,60	0,36			2 410,60	
28183000 Amrtissements matériel info	(443,28)	-0,07			(443,28)	
Participations	612 645,00	91,73	612 645,00	94,81		
26110000 Titres de participation 11 12 13	17 119,00	2,56	17 119,00	2,65		
26120000 Titres de participation Savoie lande	121 383,00	18,17	121 383,00	18,78		
26130000 Titres de participation La Saint cricquoise	153 282,00	22,95	153 282,00	23,72		
26140000 Titres de participation TTb	320 861,00	48,04	320 861,00	49,65		
TOTAL IV - Actif Circulant NET	53 246,58	7,97	33 550,86	5,19	19 695,72	58,70
Autres créances	49 724,52	7,45	21 000,00	3,25	28 724,52	136,78
45100000 Groupe // TTb	13 579,03	2,03			13 579,03	
45110000 Groupe // 11 12 13	29 500,00	4,42	12 500,00	1,93	17 000,00	136,00
45120000 Groupe // La Sainte Cricquoise	6 500,00	0,97	8 500,00	1,32	(2 000,00)	-23,53
45517400 Compte courant M Mondenx	145,49	0,02			145,49	
Disponibilités	3 522,06	0,53	12 550,86	1,94	(9 028,80)	-71,94
51200000 Banque	3 522,06	0,53	12 550,86	1,94	(9 028,80)	-71,94
TOTAL DU BILAN ACTIF	667 858,90	100,00	646 195,86	100,00	21 663,04	3,35

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12,00 mois	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	659 386,80	98,73	606 027,76	93,78	53 359,04	8,80
Capital Social ou individuel	612 645,00	91,73	612 645,00	94,81		
10130000 Capital appelé, versé	612 645,00	91,73	612 645,00	94,81		
Report à nouveau	(6 617,24)	-0,99			(6 617,24)	
11900000 Report à nouveau Débiteur	(6 617,24)	-0,99			(6 617,24)	
Résultat de l'exercice	53 359,04	7,99	(6 617,24)	-1,02	59 976,28	906,36
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	8 472,10	1,27	40 168,10	6,22	(31 696,00)	-78,91
Emprunts et dettes financières divers			31 000,00	4,80	(31 000,00)	-100,00
45100000 Groupe // TTB			25 000,00	3,87	(25 000,00)	-100,00
45517400 Compte courant M Mondenx			6 000,00	0,93	(6 000,00)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			696,00	0,11	(696,00)	-100,00
40810000 Factures Non Parvenues			696,00	0,11	(696,00)	-100,00
Autres dettes	8 472,10	1,27	8 472,10	1,31		
46710000 Autres débiteurs créditeurs Mondenx Willy	8 472,10	1,27	8 472,10	1,31		
TOTAL DU BILAN PASSIF	667 858,90	100,00	646 195,86	100,00	21 663,04	3,35

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12,00 mois	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Total des charges d'exploitation	4 248,11		6 617,24		(2 369,13)	-35,80
Autres achats et charges externes	3 804,83		6 617,24		(2 812,41)	-42,50
60630000 Achats non stockés mat.fourn.	777,79				777,79	
62260000 Honoraires	1 446,00		5 676,00		(4 230,00)	-74,52
62270000 Frais d'actes et contentieux	51,34		863,24		(811,90)	-94,05
62510000 Déplacements, missions, récep.	979,50				979,50	
62570000 Déplacements, missions et réceptions	377,20				377,20	
62780000 Services bancaires et assim.	173,00		78,00		95,00	121,79
Dotations aux amortissements	443,28				443,28	
68112000 Dotations immo corporelles	443,28				443,28	
Résultat d'exploitation	(4 248,11)		(6 617,24)		2 369,13	35,80
Total des produits financiers	57 607,15				57 607,15	
Produits financiers de participations	57 607,15				57 607,15	
76100000 Produits de participations	57 607,15				57 607,15	
Total des charges financières						
Résultat financier	57 607,15				57 607,15	
Résultat courant avant impôts	53 359,04		(6 617,24)		59 976,28	906,36
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice	53 359,04		(6 617,24)		59 976,28	906,36

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012025 et clos le 31122025		Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
S.A.S. MONPAT			
SIRET 92781664500018			
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
689 ALLEE D'AOUCE			
40230 BENESSE MAREMNE			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées HOLDING		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0		Bénéfice imposable à 15% 1 368	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Autres dispositifs ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI ☐			
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)			
Base d'imposition	Chiffre d'affaires	Taux d'imposition	
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (cf. notice n°2065-SD)			
Base d'imposition	Taux d'imposition		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
TGS France Bayonne Zone Donzacq		26 Chemin de Sabalce 64100 BAYONNE	
Tél : 05 59 42 23 10		Tél :	
Identité du déclarant :			
Date : 23042026 Lieu : BENESSE MAREMNE			
Qualité et nom du signataire : PRESIDENT			
Signature : M. MONDENX PATRICK			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

S.A.S. MONPAT
31122025

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)	
		(f)	
		(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **S.A.S. MONPAT**
et Date de clôture de l'exercice **31122025**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice



Désignation de l'entreprise		S.A.S. MONPAT		689 ALLEE D'AOUCE		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise				40230 BENESSE MAREMNE				
SIRET		9 2 7 8 1 6 6 4 5 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		
				Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		31122025		
				Exercice N-1 clos le		31122024		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	2 411	030	443	1 967		
	Immobilisations financières* (1)	040	612 645	042		612 645	612 645	
	Total I (5)	044	615 056	048	443	614 612	612 645	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
			072	49 725	074		49 725	21 000
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	3 522	086		3 522	12 551	
	Total II	096	53 247	098		53 247	33 551	
	Total général (I + II)	110	668 302	112	443	667 859	646 196	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		612 645	612 645			
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132						
	Report à nouveau	134		(6 617)				
	Résultat de l'exercice	136		53 359	(6 617)			
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
Total I	142		659 387	606 028				
Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			25 000			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			696			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172						
	Comptes courants d'associés	173			6 000			
	Autres dettes	175		8 472	8 472			
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		8 472	40 168			
Total général (I + II + III)	180		667 859	646 196				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 411		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	145	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: S.A.S. MONPAT		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122025	Exercice N-1 clos le 31122024	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } services * intracommunautaires { 217 }			214		
				218		
				222		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		
	Production immobilisée *			226		
	Subventions d'exploitation reçues			230		
Autres produits				232		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				234		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236		
	Variation de stocks (marchandises) *			238		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			240		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*			242		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	3 805	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			246	6 617	
	Rémunérations du personnel *			250		
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380)			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)			254	443	
	Dotations aux dépréciations			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	4 248
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(4 248)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	57 607	
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles (VI)			300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	53 359
					312	(6 617)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				314	53 359	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248			330	2 880	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
					342	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies) 138			
		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			
	ZFA NG (44 quatuordecies) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies) 993			
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies) 127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 181			
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit 346 } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 }	{ Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649 }	{ Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite 641 } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647 } { Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990 }			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables : * 6.617 dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372	
					1 368	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2025

Libellé	Montant
5% DIVIDENDES REGIME MERE FILLE	2 880
Totalisation	2 880

2033B - Divers à déduire au 31/12/2025

Libellé	Montant
DIVIDENDES REGIME MERE FILLE	57 607
Totalisation	57 607

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2026

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : S.A.S. MONPAT										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 411	474		476	2 411												
Immobilisations financières		480	612 645	482		484		486	612 645												
TOTAL		490	612 645	492	2 411	494		496	615 056												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562	443	564		566	443												
TOTAL		570		572	443	574		576	443												
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
						⑥	⑦	⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	583	594	595											
TOTAL					596		585	597	599												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2025

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values long terme 19%	long terme 15% ou 12	long terme 0%
--------------------------------------	-------------------	-----------	----------------------	--------------------	-------------	---	-------------------------	------------------

Totalisation

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : S.A.S. MONPATNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	6 617
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	6 617
Déficits de l'exercice	860	1 368
Total des déficits restant à reporter	870	7 985

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692	
Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2025

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
--	---------

Totalisation

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFP N° 2033-E 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. MONPAT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113		
Variation positive des stocks	111		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	778	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	3 027	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	3 805	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	(3 805)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFP N° 2033-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 92781664500018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. MONPAT

ADRESSE (voie) 689 ALLEE D'AOUCE

CODE POSTAL 40230

VILLE BENESSE MAREMNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	612 645
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	612 645

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille MONDENX Prénom(s) PATRICK
 Nom d'usage MONDENX % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 612 645
 Naissance : Date N° département Commune Pays FRANCE
 Adresse : N° 689 Voie ALLEE D'AOUCE
 Code postal 40230 Commune BENESSE MAREMNE Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 92781664500018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. MONPAT

ADRESSE (voie) 689 ALLEE D'AOUCE

CODE POSTAL 40230 VILLE BENESSE MAREMNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905 4

Forme juridique SCI Dénomination SAVOIELANDE

N° SIREN (si société établie en France) 801466335 % de détention 50,00

Adresse : N° 689 Voie ALLEE D'AOUCE

Code postal 40230 Commune BENESSE MAREMME Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LA SAINT CRICQUOISE

N° SIREN (si société établie en France) 533720330 % de détention 60,00

Adresse : N° 689 Voie ALLEE D'AOUCE

Code postal 40230 Commune BENESSE MAREMME Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 11 12 13

N° SIREN (si société établie en France) 522489137 % de détention 99,00

Adresse : N° 689 Voie ALLEE D'AOUCE

Code postal 40230 Commune BENESSE MAREMME Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination TOUS TRAVAUX BOIS

N° SIREN (si société établie en France) 492119052 % de détention 50,00

Adresse : N° 211 Voie IMPASSE DU MARDO

Code postal 40230 Commune BENESSE MAREMME Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Différences négatives de change
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées
Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie

(6 617,24)

(6 617,24)

(3) dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Annexe

◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **667 859** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **57 607** euros et un total **charges** de **4 248** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **53 359** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

◆ FAITS CARACTERISTIQUES

◆ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2022-06.

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des

Annexe

catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte exclusivement des charges et produits directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

INCORPORELLES

Frais d'établissement et de développement

Autres

TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CORPORELLES

Terrains

Constructions sur sol propre

sur sol d'autrui

instal. agencement aménagement

Instal technique, matériel outillage industriels

Instal., agencement, aménagement divers

Matériel de transport

Matériel de bureau, informatique et mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FINANCIERES

Participations

Créances rattachées à des participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TOTAL

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations Réévaluations	Diminutions Acquisitions Virt p.à p.	Cessions	

2 410,60

2 410,60

2 410,60

2 410,60

612 645,00

612 645,00

612 645,00

612 645,00

612 645,00

2 410,60

615 055,60

Amortissements

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier			443,28	443,28
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			443,28	443,28
	TOTAL			443,28	443,28

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Présentation

Créances

CREANCES

Règlement ANC 2022-06 31/12/2025 1 an au plus plus d'1 an

Créances rattachées à des participations
Prêts
Autres immobilisations financières

Clients douteux ou litigieux
Autres créances clients
Créances représentatives des titres prêtés
Personnel et comptes rattachés
Sécurité sociale et autres organismes sociaux
Impôts sur les bénéfices
Taxes sur la valeur ajoutée
Autres impôts, taxes versements assimilés
Divers
Groupe et associés
Débiteurs divers

Charges constatées d'avances

TOTAL DES CREANCES

49 724,52

49 724,52

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

145,49

Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	8 472,10	8 472,10		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	8 472,10	8 472,10		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Provisions

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
			Utilisées	Non utilisées	
Règlement ANC 2022-06					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR CHARGES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					

Produits à recevoir

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Produits à recevoir

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer

Charges à répartir

Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2025
---	---------------------------------------	--	--	---------------------------------

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Charges différées

Frais d'acquisition des immobilisations

Frais d'émission des emprunts

Charges à étaler

TOTAL

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			

Produits constatés d'avance - FINANCIERS

Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS

TOTAL

Crédits d'impôts

31/12/2025 Montant

Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale

Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale

Autres crédits d'impôts

TOTAL

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	612 645,00				612 645,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		(6 617,24)			(6 617,24)
Résultat de l'exercice	(6 617,24)	6 617,24		53 359,04	53 359,04
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	606 027,76			53 359,04	659 386,80

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 606 027,76

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 606 027,76

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 53 359,04

Dépréciations des stocks et en-cours

	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements			
Matières premières			
Autres approvisionnements			
TOTAL I			
En-cours de production			
Produits			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL II			
Produits			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL III			
Marchandises			
Marchandises			
TOTAL DES DEPRECIATIONS			

Produits et charges exceptionnels

Montants 31/12/2025

Produits exceptionnels

Charges exceptionnelles

Résultat exceptionnel

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

Capitaux propres
Q uote part du capital détenue (en pourcentage)
Valeur comptable des titres détenus
Brute
Nette
Montant net des prêts et avances consentis par la sté

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale

Montant des engagements donnés par la sté
Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos
Résultat du dernier exercice clos
Dividendes encaissés par la société
Observations

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

DETAIL DES COMPTES ANNUELS

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12,00 mois	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II – Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	614 612,32	92,03	612 645,00	94,81	1 967,32	0,32
Autres immobilisations corporelles	1 967,32	0,29			1 967,32	
21830000 Mat. bureau et informatique	2 410,60	0,36			2 410,60	
28183000 Amrtissements matériel info	(443,28)	-0,07			(443,28)	
Participations	612 645,00	91,73	612 645,00	94,81		
26110000 Titres de participation 11 12 13	17 119,00	2,56	17 119,00	2,65		
26120000 Titres de participation Savoie lande	121 383,00	18,17	121 383,00	18,78		
26130000 Titres de participation La Saint cricquoise	153 282,00	22,95	153 282,00	23,72		
26140000 Titres de participation TTB	320 861,00	48,04	320 861,00	49,65		
TOTAL IV - Actif Circulant NET	53 246,58	7,97	33 550,86	5,19	19 695,72	58,70
Autres créances	49 724,52	7,45	21 000,00	3,25	28 724,52	136,78
45100000 Groupe // TTB	13 579,03	2,03			13 579,03	
45110000 Groupe // 11 12 13	29 500,00	4,42	12 500,00	1,93	17 000,00	136,00
45120000 Groupe // La Sainte Cricquoise	6 500,00	0,97	8 500,00	1,32	(2 000,00)	-23,53
45517400 Compte courant M Mondenx	145,49	0,02			145,49	
Disponibilités	3 522,06	0,53	12 550,86	1,94	(9 028,80)	-71,94
51200000 Banque	3 522,06	0,53	12 550,86	1,94	(9 028,80)	-71,94
TOTAL DU BILAN ACTIF	667 858,90	100,00	646 195,86	100,00	21 663,04	3,35

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12,00 mois	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	659 386,80	98,73	606 027,76	93,78	53 359,04	8,80
Capital Social ou individuel	612 645,00	91,73	612 645,00	94,81		
10130000 Capital appelé, versé	612 645,00	91,73	612 645,00	94,81		
Report à nouveau	(6 617,24)	-0,99			(6 617,24)	
11900000 Report à nouveau Débiteur	(6 617,24)	-0,99			(6 617,24)	
Résultat de l'exercice	53 359,04	7,99	(6 617,24)	-1,02	59 976,28	906,36
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	8 472,10	1,27	40 168,10	6,22	(31 696,00)	-78,91
Emprunts et dettes financières divers			31 000,00	4,80	(31 000,00)	-100,00
45100000 Groupe // TTb			25 000,00	3,87	(25 000,00)	-100,00
45517400 Compte courant M Mondenx			6 000,00	0,93	(6 000,00)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			696,00	0,11	(696,00)	-100,00
40810000 Factures Non Parvenues			696,00	0,11	(696,00)	-100,00
Autres dettes	8 472,10	1,27	8 472,10	1,31		
46710000 Autres débiteurs créditeurs Mondenx Willy	8 472,10	1,27	8 472,10	1,31		
TOTAL DU BILAN PASSIF	667 858,90	100,00	646 195,86	100,00	21 663,04	3,35

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12,00 mois	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Total des charges d'exploitation	4 248,11		6 617,24		(2 369,13)	-35,80
Autres achats et charges externes	3 804,83		6 617,24		(2 812,41)	-42,50
60630000 Achats non stockés mat.fourn.	777,79			777,79		
62260000 Honoraires	1 446,00		5 676,00	(4 230,00)	-74,52	
62270000 Frais d'actes et contentieux	51,34		863,24	(811,90)	-94,05	
62510000 Déplacements, missions, récep.	979,50			979,50		
62570000 Déplacements, missions et réceptions	377,20			377,20		
62780000 Services bancaires et assim.	173,00		78,00	95,00	121,79	
Dotations aux amortissements	443,28			443,28		
68112000 Dotations immo corporelles	443,28			443,28		
Résultat d'exploitation	(4 248,11)		(6 617,24)		2 369,13	35,80
Total des produits financiers	57 607,15				57 607,15	
Produits financiers de participations	57 607,15				57 607,15	
76100000 Produits de participations	57 607,15				57 607,15	
Total des charges financières						
Résultat financier	57 607,15				57 607,15	
Résultat courant avant impôts	53 359,04		(6 617,24)		59 976,28	906,36
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice	53 359,04		(6 617,24)		59 976,28	906,36

Exercice ouvert le		01012025		et clos le		31122025		Régime simplifié d'imposition		☒		Régime réel normal		☐																	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe																☐		Si PME innovante		☐		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																															
Designation de la société										Adresse du siège social																					
S.A.S. MONPAT																															
SIRET 92781664500018																															
Adresse du principal établissement										Ancienne adresse en cas de changement																					
689 ALLEE D'AOUCE																															
40230 BENESSE MAREMNE																															
RÉGIME FISCAL DES GROUPES																															
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante										SIRET																					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :																															
B ACTIVITÉ																															
Activités exercées										HOLDING						Si vous avez changé d'activité, cochez la case		☐													
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																															
1. Résultat fiscal																															
Bénéfice imposable au taux normal										0		Bénéfice imposable à 15%						Déficit		1 368											
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																															
2. Plus-values																															
PV à long terme imposables à 15%												PV à long terme imposables à 19%						PV exonérées (art. 238 quinquies)													
Autres PV imposables à 19%												PV à long terme imposables à 0%																			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations																															
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐																Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐				Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies ☐				Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐			
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quinquies A ☐																Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐				Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐				Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies ☐				Autres dispositifs ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐																Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐				Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐							
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐																															
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)																															
Base d'imposition										Chiffre d'affaires				Taux d'imposition																	
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (cf. notice n°2065-SD)																															
Base d'imposition										Taux d'imposition																					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																															
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																															
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																															
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																															
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																															
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?																OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé				ComptabiliteExpert									
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :										Nom et adresse du conseil :																					
TGS France Bayonne 26 Chemin de Sabalce 64100 BAYONNE																															
Zone Donzacq										Tél : 05 59 42 23 10						Tél :															
Identité du déclarant :																															
Date : 23042026 Lieu : BENESSE MAREMNE																															
Qualité et nom du signataire : PRESIDENT																															
Signature : M. MONDENX PATRICK																															
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐																prestataire :															

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)
		(f)
		(g)
		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

F RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUIITE)
(2026)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **S.A.S. MONPAT**
et Date de clôture de l'exercice **31122025**

I **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice



Désignation de l'entreprise		S.A.S. MONPAT		689 ALLEE D'AOUCE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				40230 BENESSE MAREMNE			
SIRET		9 2 7 8 1 6 6 4 5 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	2 411	030	443	1 967	
	Immobilisations financières* (1)	040	612 645	042		612 645	612 645
	Total I (5)	044	615 056	048	443	614 612	612 645
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
		072	49 725	074		49 725	21 000
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	3 522	086		3 522	12 551
	Total II	096	53 247	098		53 247	33 551
	Total général (I + II)	110	668 302	112	443	667 859	646 196
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		612 645	612 645		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		(6 617)			
	Résultat de l'exercice	136		53 359	(6 617)		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		659 387	606 028		
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			25 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			696		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172					
	Comptes courants d'associés	173			6 000		
	Autres dettes	175		8 472	8 472		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		8 472	40 168		
Total général (I + II + III)		180		667 859	646 196		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 411	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	145	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **S.A.S. MONPAT**

Néant	
-------	--

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31122025

Exercice N-1 clos le
31122024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export		209	210			
	Production vendue	biens	et livraisons		215	214			
		services *	intracommunautaires		217	218			
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
		Variation de stocks (marchandises) *					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*					240				
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	3 805	6 617		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *			243				
Rémunérations du personnel *					250				
Cotisations sociales		(dont cotisations personnelles de l'exploitant			380				
Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI			255	443			
Dotations aux dépréciations					256				
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	4 248	6 617		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(4 248)	(6 617)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers		(III)			280	57 607	
		Produits exceptionnels		(IV)			290		
		Charges financières		(V)			294		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)			306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	53 359	(6 617)	
	B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	53 359	314	
	RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
		Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles*					322				
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324				
Divers*, dont intérêts excédentaires des optés-cts d'associés		247		écart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	2 880			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
DÉDUCTIONS		Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
		Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	342		
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181			
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	350	57 607
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1			352	354	1 368	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		Déficit col. 2			356			
Déficits antérieurs reportables : *		6.617				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1			370	372	1 368		
		Déficit col. 2							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2025

Libellé	Montant
5% DIVIDENDES REGIME MERE FILLE	2 880
Totalisation	2 880

2033B - Divers à déduire au 31/12/2025

Libellé	Montant
DIVIDENDES REGIME MERE FILLE	57 607
Totalisation	57 607

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2026

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : S.A.S. MONPAT										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 411	474		476	2 411												
	Immobilisations financières	480	612 645	482		484		486	612 645												
TOTAL		490	612 645	492	2 411	494		496	615 056												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562	443	564		566	443												
	TOTAL	570		572	443	574		576	443												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
						⑥	⑦	⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2025

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values long terme 19%	long terme 15% ou 12	long terme 0%
--------------------------------------	-------------------	-----------	----------------------	--------------------	-------------	---	-------------------------	------------------

Totalisation

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : S.A.S. MONPATNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	6 617
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	6 617
Déficits de l'exercice	860	1 368
Total des déficits restant à reporter	870	7 985

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692	
Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2025

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
--	---------

Totalisation

5

**DÉTERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2033-E 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. MONPAT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025 Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113		
Variation positive des stocks	111		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	778	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	3 027	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	3 805	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	(3 805)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFRP N° 2033-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3/1/2025

N° SIRET 92781664500018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. MONPAT

ADRESSE (voie) 689 ALLEE D'AOUCE

CODE POSTAL 40230

VILLE BENESSE MAREMNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	612 645
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	612 645

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☒ M Nom de famille MONDENX Prénom(s) PATRICK
 Nom d'usage MONDENX % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 612 645
 Naissance : Date N° département Commune Pays FRANCE
 Adresse : N° 689 Voie ALL D'AOUCE
 Code postal 40230 Commune BENESSE MAREMNE Pays FRANCE

Titre (2) ☐ Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 92781664500018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. MONPAT

ADRESSE (voie) 689 ALLEE D'AOUCE

CODE POSTAL 40230 VILLE BENESSE MAREMNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

4

Forme juridique SCI Dénomination SAVOIELANDE

N° SIREN (si société établie en France) 801466335 % de détention 50,00

Adresse : N° 689 Voie ALLEE D'AOUCE

Code postal 40230 Commune BENESSE-MAREMME Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LA SAINT CRICQUOISE

N° SIREN (si société établie en France) 533720330 % de détention 60,00

Adresse : N° 689 Voie ALLEE D'AOUCE

Code postal 40230 Commune BENESSE MAREMME Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 11 12 13

N° SIREN (si société établie en France) 522489137 % de détention 99,00

Adresse : N° 689 Voie ALLEE D'AOUCE

Code postal 40230 Commune BENESSE MAREMME Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination TOUS TRAVAUX BOIS

N° SIREN (si société établie en France) 492119052 % de détention 50,00

Adresse : N° 211 Voie IMPASSE DU MARDO

Code postal 40230 Commune BENESSE MAREMME Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

MONPAT
Société par actions simplifiée au capital de 612 645 euros

Siège social : 689 Allée D'Aouce
40230 BENESSE MAREMNE

927 816 645 RCS DAX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 23 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 53 359,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	53 359,04 euros
------------------------	-----------------

Absorption des pertes antérieures	6 617,24 euros
-----------------------------------	----------------

Solde	<u>46 741,80 euros</u>
-------	------------------------

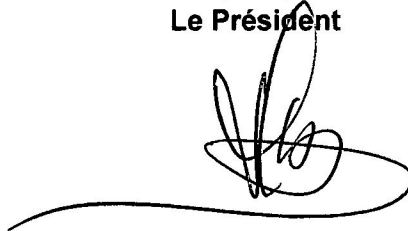
A la réserve légale	2 668,00 euros
---------------------	----------------

Solde	<u>44 073,80 euros</u>
-------	------------------------

Affectation du solde en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 44 073,80 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président



MONPAT
Société par actions simplifiée au capital de 612 645 euros

Siège social : 689 Allée D'Aouce
40230 BENESSE MAREMNE

927 816 645 RCS DAX

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2025

Monsieur Patrick MONDENX, Associé Unique et Président de la société MONPAT, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

1- SCI SAVOIELANDE

Notre société détient 50% du capital de la société SAVOIELANDE, SCI au capital de 1 000 euros dont le siège est situé à 689 Allée d'Aouce, 40230 BENESSE MAREMNE.

La société SAVOIELANDE a pour objet la propriété, administration, entretien et exploitation par bail ou autrement de tous biens immobiliers et éventuellement aliénation des biens immobiliers au moyen de vente échange ou apport en société et toutes opérations se rattachant directement ou non à son objet.

Les derniers résultats de la société SAVOIELANDE sont les suivants :

Exercice	31/12/2024	31/12/2025
Capitaux propres	79 962 €	95 574 €
Chiffre d'affaires	56 260 €	55 920 €
Résultat	16 371 €	15 712 €

2- SCI LA SAINT CRICQUOISE

Notre société détient 60% du capital de la société LA SAINT CRICQUOISE, SCI au capital de 1 000 euros dont le siège est situé à 689 Allée d'Aouce, 40230 BENESSE MAREMNE.

La société LA SAINT CRICQUOISE a pour objet la location de terrains et d'autres biens immobilier.

Les derniers résultats de la société LA SAINT CRICQUOISE sont les suivants :

Exercice	31/12/2024	31/12/2025
Capitaux propres	36 627 €	102 849 €
Chiffre d'affaires	40 011 €	36 796 €
Résultat	11 260 €	66 222 €

3- SCI 11 12 13

Notre société détient 50% du capital de la société 11 12 13, SCI au capital de 1 000 euros dont le siège est situé à 689 Allée d'Aouce, 40230 BENESSE MAREMNE.

La société 11 12 13 a pour objet la constitution, développement, administration, disposition d'un patrimoine mobilier et immobilier acquisition construction remise en état entretien gestion pour son compte de tous immeubles acquisition de parts sociales de SCI.

Exercice	31/12/2024
Capitaux propres	- 48 039 €
Chiffre d'affaires	6 710 €
Résultat	- 29 862 €

4- SAS TOUS TRAVAUX BOIS

Notre société détient 50% du capital de la société TOUS TRAVAUX BOIS, SAS au capital de 104 000 euros dont le siège est situé à 221 Impasse du Mardo, 40230 BENESSE MAREMNE.

La société TOUS TRAVAUX BOIS a pour objet la charpente, couverture, isolation, menuiserie et zinguerie.

Les derniers résultats de la société TOUS TRAVAUX BOIS sont les suivants :

Exercice	30/09/2024	30/09/2025
Capitaux propres	596 913 €	546 262 €
Chiffre d'affaires	1 604 336 €	1 428 139 €
Résultat	146 085 €	39 463 €

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 805 euros contre 6 617 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -42,50%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 443 euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 4 248 euros contre 6 617 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -35,80%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -4 248 euros contre -6 617 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 35,80%.

Compte tenu d'un résultat financier de 57 607 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 53 359 euros contre -6 617 euros pour l'exercice précédent, soit une nette variation.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde ainsi par un bénéfice de 53 359,04 euros contre une perte de 6 617,24 euros au titre de l'exercice précédent, soit une nette variation.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 667 859 euros contre 646 196 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,35%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 53 359,04 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	53 359,04 euros
Absorption des pertes antérieures	6 617,24 euros
Solde	46 741,80 euros
 A la réserve légale	 2 668,00 euros
Solde	44 073,80 euros

Affectation du solde en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 44 073,80 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 659 386,80 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

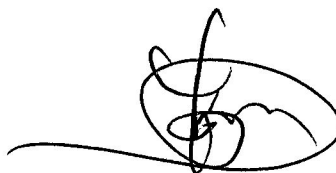
ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il convient de statuer sur la rémunération du Président.

Le Président
M. Patrick MONDENX

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'M' intertwined, with a horizontal line extending to the left.

MONPAT
Société par actions simplifiée au capital de 612 645 euros

Siège social : 689 Allée D'Aouce
40230 BENESSE MAREMNE

927 816 645 RCS DAX

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 23 JUIN 2026

L'an deux-mille vingt-six,
Le vingt-trois juin
A 9 heures,

Monsieur Patrick MONDENX, demeurant 689 Allée d'Aouce 40230 BENESS MARENNE

Président et Associé Unique de la société MONPAT,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Patrick MONDENX, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.



DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 53 359,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	53 359,04 euros
Absorption des pertes antérieures	6 617,24 euros
Solde	46 741,80 euros

A la réserve légale	2 668,00 euros
Solde	44 073,80 euros

Affectation du solde en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 44 073,80 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique prend acte de la convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé :

CONVENTION

- Personne concernée : La société TOUS TRAVAUX BOIS, filiale
- Nature, objet : Avances financières
- Modalités : Les avances consentis par notre Société à la société TOUS TRAVAUX BOIS s'élevaient à 13 579,03 euros à la clôture de l'exercice écoulé.
Elles n'ont été productives d'aucun intérêt au titre de l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend acte des conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, savoir :

CONVENTION

- Personne concernée : **La société 11 12 13, filiale**
- Nature, objet : **Avances financières**
- Modalités :
Les avances consentis par notre Société à la société 11 12 13 s'élevaient à 29 500 euros à la clôture de l'exercice écoulé.
Elles n'ont été productives d'aucun intérêt au titre de l'exercice écoulé.

CONVENTION

- Personne concernée : **La société LA SAINT CRICQUOISE, filiale**
- Nature, objet : **Avances financières**
- Modalités :
Les avances consentis par notre Société à la société LA SAINT CRICQUOISE s'élevaient à 6 500 euros à la clôture de l'exercice écoulé.
Elles n'ont été productives d'aucun intérêt au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

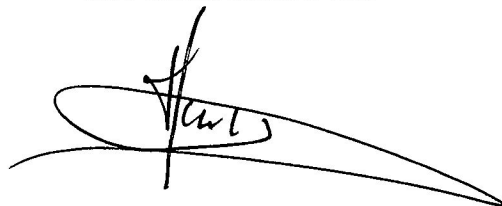
L'Associé unique rappelle que le président a consenti à exercer ses fonctions à titre gratuit au cours de l'exercice mais qu'il a droit au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**L'Associé Unique
M. Patrick MONDENX**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Mondenx', written over a horizontal line.